



FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance

des 17 et 18 mars 2021

La CFDT souhaite vous éclairer et vous apporter toutes les informations sur les ASC 2021. Nous échangerons avec vous le jeudi 8 avril à 10h à travers une Coop'net.

Activités Sociales et Culturelles

CHÈQUES-VACANCES 2021 : La 1^{ère} session de commande de Chèques-Vacances est ouverte jusqu'au vendredi **28 mai 2021** inclus. Les Chèques-Vacances seront valables jusqu'en **décembre 2023**.

VACANCES ENFANTS ÉTÉ 2021 : Le catalogue vacances enfants été 2021 est en ligne jusqu'au **18 mai 2021** inclus.

BRIDGE : PROJET D'UNE SALLE DE SPORT ET D'UNE CONCIERGERIE

La création d'une salle de sport et d'une conciergerie faisait partie intégrante du projet Bridge. **La CFDT** a voté une résolution prenant acte de cette initiative unilatérale de la Direction, exonérant le CSEE de toute responsabilité quant à sa gestion.

Consultation sur le projet de déménagement vers le site d'Axe Seine à Issy-les-Moulineaux pour les salariés d'Orange MEA

Les salariés d'Orange MEA s'installeront en juillet 2021 dans le bâtiment Axe Seine à Issy les Moulineaux (92), situé à proximité de Bridge. L'aménagement se fera sur un modèle dit « dynamique », avec 98 positions de travail. Il s'agira d'un changement important d'environnement de travail pour les 109 salariés.

Un questionnaire à destination des salariés et une analyse des acteurs de la prévention ont permis de faire apparaître trois critères importants pour les salariés : le calme, l'ergonomie du poste de travail ainsi que la quantité et la typologie des salles de réunions et des « bulles ».

Les quartiers de travail seront définis par métier et domaine d'activité. Ils bénéficieront d'outils performants : moyens de visioconférence répondant aux besoins exprimés d'espaces collaboratifs avec des écrans et des équipements audio et vidéo permettant les réunions avec Casablanca ou les filiales, avec un double écran selon les activités.

Une première étude fait ressortir les premières pistes d'amélioration : des cloisons absorbantes sur pieds de 1,7m de haut seront positionnées pour les postes « dos à la circulation », des cloisons toute hauteur pour les salles de réunion, les box, entre certains quartiers, derrière les casiers.

Une sous couche acoustique sera ajoutée à la moquette, le remplacement du plafond actuel par un plafond avec un indice optimum et tous les salariés seront équipés de casques sans fil à réduction de bruit.

Néanmoins, à la suite d'une préoccupation forte des salariés sur le risque lié aux nuisances sonores, une expertise acoustique sera menée à la demande des Organisations Syndicales et en accord avec l'Entreprise. Elle sera réalisée en deux phases : une phase avant travaux sur la base d'une modélisation acoustique et une phase après emménagement (espace inoccupé et espace occupé).

La CFDT a émis un vote favorable pour les raisons suivantes : L'équipe projet et l'ensemble des acteurs de la prévention des risques ont été associés à la mise en place de ce projet, le questionnaire salariés a permis de recueillir leurs souhaits et répondre à leurs attentes, les échanges avec l'ensemble des élus ont permis de faire évoluer les environnements de travail.

La CFDT a demandé un suivi de ce projet dans la continuité des évolutions des environnements de travail après installation des équipes, un budget adapté aux modifications nécessaires à l'amélioration des espaces de travail et la prise en compte de primes d'aggravation du temps de trajet selon les règles en vigueur.

Information sur le microzoning des espaces d'Alleray 3 pour les salariés de la DSEC

Portés par **la CFDT**, les élus du CSE ont voté à l'unanimité une résolution pour obtenir des réponses précises afin de pouvoir rendre un avis éclairé lors d'une prochaine séance :

« Les élus du CSEE FS&F regrettent que, comme lors de la séance de la CSSCT du 11 mars, la plupart des questions soient restées sans réponses précises ni engagement formel. Les plans sont à revoir et à adapter : bureaux inaccessibles, positions dos à la fenêtre ou face à la fenêtre.

Les traitements de la luminosité, de l'acoustique, de la ventilation, de l'amiante sont très insatisfaisants ainsi que les moyens de communication et l'accès à l'espace détente. Le site n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), les élus demandent un engagement de l'entreprise pour réaliser ces travaux.

Les élus du CSE souhaitent que soit communiqué le DTA. L'ensemble des acteurs de la prévention ont déjà alerté l'entreprise sur ces risques. Ces raisons font que les élus du CSE FSF attendent un dossier complet avant de rendre un avis sur le sujet »

Consultation sur le projet de conception détaillée des espaces du 4^{ème} et 5^{ème} étage d'Orange Campus à Montrouge

L'équipe projet a effectué la présentation en deux phases : le déménagement des équipes de la Formation des sites d'ODS, Jobbé-Duval et de Cachan vers Montrouge et le micro-zoning du futur site d'accueil. Comme tous les projets immobiliers d'Orange, l'aménagement des nouveaux espaces reposera sur une logique de "flex".

La CFDT demande à ce qu'il y ait une grande majorité de postes attribués car les surfaces moyennes de postes de travail sont à moins de 7m² et les distances, entre salariés, sont réduites : 1m face à face et entre 0,8m à 1m sur les côtés. Pour **la CFDT**, une telle concentration de salariés risque fort d'être préjudiciable pour leur santé : promiscuité, risque sanitaire en période de pandémie, nuisances acoustiques...

D'autre part, compte-tenu de la nature des activités transverses et dynamiques pour exercer ce travail, la surcharge cognitive pourrait bien constituer un nouveau facteur de risque. La direction s'appuie néanmoins sur la différence entre la jauge réelle estimée à 60% face à un capacitaire total à 80%. **La CFDT** espère que cette jauge de 60 % ne sera pas imputable à un choix de télétravail par défaut car le télétravail doit être utilisé au service du salarié et non au service des choix économiques de l'entreprise.

Pour **la CFDT**, à travers le flex et le regroupement des activités sur un seul site, il s'agit bien de la mise en place d'une nouvelle organisation du travail et de la standardisation des processus de la DFCG.

Pour ces raisons, la CFDT a voté CONTRE ce projet et demande à être associée à la commission de suivi post-déménagement. Afin d'avoir son propre REX (retour d'expérience) à 6 mois, la CFDT ira rencontrer les salariés sur site, pour échanger sur des plans d'actions d'amélioration concernant leurs conditions de travail.

Suivi des dispositions prises par l'entreprise dans le cadre de l'épidémie du Covid 19

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les mesures prises en février sont prolongées jusqu'au 30 avril inclus : tous les salariés, qui peuvent exercer leur activité à distance, doivent continuer à télétravailler de manière permanente. L'accès aux sites Orange, restés ouverts durant cette période, sera limité à un jour par semaine et soumis à une autorisation managériale préalable.

Toutefois, ces mesures pourraient être adaptées pour tenir compte des nouvelles annonces gouvernementales annoncées à 19h, et donc après le CSE.

La CFDT reste à vos côtés, vous pouvez contacter vos représentants de proximité CFDT, les délégués syndicaux CFDT ainsi que le groupe référent mis en place par la CFDT : guy.poirot@orange.com

Les Managers, RH, les médecins du travail et leurs équipes sont également à votre disposition, et le dispositif de soutien psychologique est accessible par téléphone 24/7 au 0800 85 50 50.

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Sylvain COVEMAEKER (DSCO) 06 79 02 70 03

Erik BJORK (RS CSE) 06 40 13 75 11

Vos élus :

Sylvie Rota, Philippe Bourgeon, Carole Niddam, Marie-France Macouillard, Paolo Giudice, Fabrice Coriou, Mary Stella Defranchi, Nadia Pakdaman, Olivier Berducou, Michelle Vinet, Thierry Blangero, Anita Iriart-Sorhondo, Samah Braham, Jérôme Marbouty, Pierre Pignol, Fabrice Autrique, Géraldine Héritier, Emmanuel Placet, Nadia Jouravleff, Christian Gagnard.